

CONCOURS MAISON ÉCONOME

Valoriser les réalisations performantes des particuliers yvelinois ayant une démarche volontaire de rénovation ou construction de leur logement afin qu'il soit économe en énergie et encourager la diffusion de bonnes pratiques locales. Créer une animation à l'échelle du territoire

Mention Remarquable

décerné à :

la Maison SCHREDER
à Longvilliers

Délivré le 13 octobre 2024,
à Magny-les-Hameaux

Monsieur Sébastien Mellé,
Directeur de l'ALEC 78



Contexte

Le Concours Maison Économe créé par l'ALEC 78 a fêté sa 19^e bougie en 2025. Renouvelé tous les ans depuis 2007, il est devenu départemental en 2012 par la collaboration des deux Espaces France Rénov'.

L'un des objectifs est de montrer que la rénovation énergétique est possible et accessible : - valoriser l'exemplarité, - faire connaître les réalisations pour favoriser le passage à l'acte, - inspirer ceux qui souhaitent se lancer ou hésitent à le faire, - apporter une reconnaissance aux porteurs de projets, - mettre en lumière les acteurs professionnels qui ont participé à la réalisation de ces projets remarquables. Il permet de faire connaître les Espaces Conseil France Rénov'. La plupart des propriétaires acceptent ensuite de faire visiter leur maison dans le cadre du programme annuel de visites.

Descriptif

Autoconstruction, rénovation par étapes, utilisation de matériaux locaux, intégration dans l'environnement... ne sont que des expériences différentes. C'est l'enjeu des membres du Jury, composé de partenaires locaux tels que Région Île-de-France, Conseil départemental des Yvelines, collectivités locales (EPCI) mais aussi PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, CAUE 78, CAPEB, FFB, OPQIBI, Maisons Paysannes, de départager ces projets qui ont quelque chose de remarquable. Le Jury attribuera quatre mentions parmi les candidatures : une mention Remarquable (valorise la performance énergétique, l'ambition du projet, l'utilisation d'éco-matériaux...) et une mention Équilibre (récompense les projets qui ont réussi à s'adapter à des contraintes financières, d'urbanisme, d'architecture...) pour chacun des deux territoires Nord et Sud Yvelines.

Depuis sa première édition, 293 Yvelinois ont participé et 64 ont été lauréats. Les travaux répondant à minima à la RE 2020 pour les constructions et aux caractéristiques techniques de MaPrimeRénov' pour les rénovations, doivent être terminés avant la visite de la maison candidate par un conseiller France Rénov' et un membre du Jury. La remise officielle des Mentions se fait lors du Salon de la Rénovation organisé par l'ALEC 78 pour le Sud Yvelines et lors du Forum Ma maison écologique d'Energies Solidaires dans le Nord.

Partenaires

Énergies Solidaires, Région Île-de-France, Conseil départemental des Yvelines, collectivités locales (EPCI) mais aussi PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, CAUE 78, CAPEB, FFB, OPQIBI, Maisons Paysannes

Ressources

Quinzaine de jours/an :

- Communication,
- Visites des candidatures,
- Organisation réunion du Jury,
- Organisation événement de remise officielle des Mentions, bilan et perspectives.

1 lot pour chacun des 4 lauréats : bon d'achat dans jardinerie.
Budget total ~ 12 000€/an

Laurence Mondon,
laurence.mondon@alec78.org



Fédération des
Agences Locales de
l'Énergie et du Climat

